

Compte rendu du Bureau Collégial du mardi 27 novembre 2018 au siège de Feurs

Etaient présents:

- Hassan BOUKAR (Feurs), Delphine DALEX (Bussières), Carine ETIS (Boën s/ Lignon), Sylvie GARCIA (Chazelles sur Lyon), Yves PEYCELON (Montbrison), Eric RAILLARD (St Etienne- Les Tilleuls), Ayachi RICHE (Nouveau Théâtre de Beaulieu, St Etienne), Danielle ROUVRAIS (Feurs)
– Guillaume ARMAGNAT (AD42), Cécile POYET (AD42)

Excusés:

- Laurence BOUCHET (Union Lestra Valeille), Baptiste DELHOMME (APIJ)

DOMINIQUE. Les administrateurs ont une pensée émue pour Dominique qui a tant apporté à notre réseau d'Education Populaire.

Comptes rendus des CA et de BC

Le compte rendu du CA du 16/10 a été validé par mail et diffusé dans la Lettre 42. Il est rappelé que les comptes rendus de Bureau ne sont diffusés qu'aux administrateurs de l'AD.

Fonctionnement de l'administration collégiale

- Hassan est volontaire pour reprendre le mandat, qui avait été confié à Dominique, de représentation de l'AD42 auprès de la DDCS et du CD42
- Danielle confirme sa participation au pôle « relations extérieures »
- Eric entre au pôle financier

A revoir les liens entre les pôles, à redéfinir dans quel cadre sont traitées les relations internes (réseau) et les relations externes (partenaires).

Des organisations collégiales se sont mis en place dans certaines MJC : Les Tilleuls (St Etienne), Sury le Comtal, Pays d'Astrée (Boën), Chazelles s/ Lyon, Civens, Pouilly et bientôt peut-être St Martin la Plaine.

Travail des pôles

- Pôle RH : les deux modules de formation seront proposés à nouveau en février. Le nouvel outil REFE (Relais Expert Fonction Employeur) est en place avec le soutien de CAPECONSEIL. Il s'agit d'un service d'accompagnement sur les problématiques liées à la RH et à la fonction employeur. Pour plus d'informations consulter la Lettre42 et les plaquettes diffusées largement.
- Pôle financier : le service « payes » a un coût qu'il nous faut assumer. Il est proposé d'augmenter le tarif/fiche de paye de 2,5 % sur les trois prochaines années (comme en 2015-2017), soit 9,95 € en 2019, 10,20 € en 2020 et 10,45 € en 2021. Pour les traitements externes, les tarifs seront respectivement de 13,33 €, 13,46 € et 14 €. Le Bureau donne son accord.

La « trésorière » demande que soient présentés des points comptables plus nombreux. Le Bureau est d'accord pour solliciter une intervention supplémentaire de l'expert comptable (coût d'environ 1 000 €).

- Plateforme Régionale des MJC Auvergne-Rhône Alpes: une réflexion est menée pour la construction d'un projet régional, accompagné par la CMJCF. Il s'avère de plus nécessaire de mettre en place un outil de communication. Eric, actuellement seul pour suivre les travaux de la plateforme souhaite être accompagné. Danielle serait d'accord, Sylvie est également intéressée.
- Groupe Stratégie : une réunion a eu lieu le 23/10. Notre expérimentation EMAP (Equipe Mobile d'Accompagnement de Projet) suscite quelque intérêt auprès de responsables nationaux des Juniors Associations. Il serait utile d'établir une fiche sur ce travail d'accompagnement de jeunes en milieu rural. Baptiste (?), Sylvie (?) pourraient suivre Cécile.
L'idée d'un directeur « volant », qui pourrait apporter un soutien ponctuel dans les Maisons, est soulevée. Il faudra également s'interroger sur l'organisation professionnelle de l'AD.
- Valorisation du bénévolat : un dossier est ouvert dans la Dropbox. A partir du 1^{er} janvier les administrateurs pourront y inscrire les temps qu'ils consacrent à leur implication dans l'AD.

Demande de la subvention 2019 au Conseil Départemental

La subvention du Conseil Départemental devrait se maintenir au même niveau en 2019. L'AD se propose donc de faire une demande identique à celle de 2018, en maintenant les demandes d'aides aux postes présentés en 2018 (APIJ-1, Bussières-½, Les Tilleuls-1, St Galmier-½). Yves proposera un courrier d'accompagnement.
Qu'en sera-t-il de la ligne exceptionnelle de 45 000 € ?

Animation du territoire

- Pot de l'AD, le 18 décembre à la MJC de St Etienne le Molard, avec le lancement du site internet AD42, le réseau des MJC Loire.
- Une rencontre est organisée le 30 novembre à la MJC de Feurs pour parler du service « payes », du prélèvement à la source, du parcours des financements « aides aux postes » du Conseil Départemental, via la commune, via l'AD ou en direct,
- Participation aux AG,
 - Delphine était à l'ULV : des bénévoles en nombre, un CA qui se renouvelle, peut-être un bénévole pour l'AD.
 - Carine était à St Galmier : des questions sur une plus grande mutualisation (assurances, mutuelle, ...), et à l'APIJ : une AG intermédiaire pour se recalibrer par rapport à l'année civile/ l'année scolaire. Le Bureau est renouvelé.
 - Sylvie était à Bellegarde : peu de participation.
 - Hassan était à Civens : peu de monde, aller-retour de la présidente.
 - Cécile était à Sury le Comtal : une renaissance, la MJC passe de 2 administrateurs à 22. A Fourneaux : la MJC redémarre, et à Pouilly les Feurs : 3 nouveaux administrateurs arrivent.
 - Guillaume était à St Héand : une AG riche en débats.

Questions diverses

- MJC de Beaulieu (St Etienne) : la ville a lancé une étude pour l'animation du quartier, mais les habitants du quartier n'étaient pas présents. Une reconstruction est envisagée pour 2022, d'une Maison des associations. PM DUGAS a interpellé l'AD sur son rôle, sans suite.
- Le pôle « Vie associative » travaillera l'animation de l'AG du 13 avril. Eric est d'accord pour être associé.
- La MJC de St Chamond doit présenter une demande d'aide à projet. Elle travaille son dossier.
- La MJC de Charlieu prépare une demande d'agrément de la CAF pour être reconnue « Espace de Vie Sociale ». La première phase est un diagnostic d'un coût d'environ 6 000 €. Elle sollicite une aide de 3 000 €. Les membres du Bureau donnent un accord de principe en attente du dossier considérant qu'il s'agit d'une aide au développement.
- L'AD est parfois informée indirectement, de difficultés de nature humaine ou matérielle au sein de certaines MJC. Pour pouvoir apporter une aide l'AD doit être saisie officiellement de toute situation de crise. Ce dossier est à ouvrir et à traiter avec le réseau

YP

**Prochain Conseil d'Administration ouvert
le mardi 15 janvier 2019 à 19 h
dans les locaux de la MJC de ...**